

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Semaine du 09 au 13 février 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Faits marquants de la semaine :

- Régional** : faute de trésorerie, la Commission de la CEMAC est contrainte de suspendre ses activités.
- Cameroun** : le Trésor camerounais annonce l'émission de ses premières obligations à 15 ans, une maturité inédite sur le marché régional.
- Congo** : le Congo parvient à lever 700 M USD sur les marchés internationaux, avec un coupon de 9,5 %.
- Gabon** : l'encours de la dette publique a atteint environ 8 547 Mds FCFA fin novembre 2025.
- Guinée équatoriale** : le FMI valide la troisième revue du programme de surveillance.
- Tchad** : le partenariat avec le Fonds vert pour le climat (FVC) se renforce pour financer l'adaptation et la résilience climatique.
- RDC** : le groupe portuaire émirien Abu Dhabi Ports et la RDC signent un protocole pour un terminal polyvalent à Matadi.
- São Tomé-et-Principe** : l'Union européenne, l'Espagne, le Portugal et la France ont pris part à une session de dialogue avec la société civile.

Régional

La Commission de la CEMAC suspend provisoirement ses activités, faute de trésorerie

Dans une circulaire du 5 février 2026, le président de la Commission de la CEMAC, organe exécutif de la communauté, [annonce](#) la suspension provisoire de « toutes les activités et missions » de l'institution, à l'exception de celles jugées « d'importance hautement stratégique ». Cette décision pourrait retarder plusieurs projets d'infrastructures régionales et freiner les avancées en matière de libre circulation et d'intégration. En cause : une dégradation continue de la trésorerie, liée au faible recouvrement de la Taxe communautaire d'intégration (TCI), principale ressource de la Commission. Cette taxe, prélevée sur les importations des six États membres, doit rapporter près de 9 Mds FCFA par pays et par an. Or, fin octobre 2025, le taux de collecte n'atteignait que 50,7 %, loin de l'objectif de 90 % fixé en 2021 pour assurer l'autonomie financière de la communauté. À fin 2025, le reste à recouvrer dépassait 260 Mds FCFA. Cela reflète le non-

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

5,8 %

Part de l'économie bleue dans le PIB du Cameroun

reversement automatique par certains États, qui conservent les montants collectés, dans un contexte de tensions budgétaires nationales. La Commission appelle donc à la mise en place d'un mécanisme autonome de prélèvement de la TCI. À ce stade, seul le Gabon l'a instauré, avec un versement de 10,5 Mds FCFA en 2025.

En 2025, la CEMAC compte près de 1500 Mds FCFA d'actifs sous gestion

En 2025, les sociétés de gestion d'actifs de la CEMAC ont géré un encours total de 1441,2 Mds FCFA, répartis entre seize acteurs agréés. Les dix premières sociétés gèrent à elles seules 1383,6 Mds FCFA (96 % de l'encours total), avec au premier rang [Harvest Asset Management](#). Cette dernière détient 35,2 % du marché, avec

506,8 Mds FCFA sous gestion à fin 2025, et son importance s'observe aussi bien sur les mandats de gestion (244,4 Mds FCFA) que sur les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (262,4 Mds FCFA). Elite Capital Asset Management SA occupe la deuxième place avec 15,2 % de l'encours total, suivi de Société Générale Capital Asset Management Central Africa (8,5 %).

La BVMAC lance un incubateur pour faciliter l'accès des entreprises aux marchés boursiers

Afin de faciliter l'accès des entreprises aux mécanismes boursiers, le directeur de la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) a [annoncé](#) la création de Bvmac Enterprise Support Program (Bvmac ESPro). Ce dispositif, visant à accompagner les entreprises de la région vers le marché des capitaux, devrait accueillir sa première cohorte en juin 2026. Aujourd'hui, la capitalisation boursière de BVMAC est estimée à 477,74 Mds FCFA, pour seulement six valeurs cotées : Socapalm, Safacam, SEMC, La Régionale, Bange et SCG-Ré. Alors que le secteur obligataire demeure le segment le plus dynamique, le lancement de BVMAC ESPro s'inscrit dans l'ambition de la BVMAC d'accroître la capitalisation boursière régionale et d'atteindre 100 000 comptes titres d'ici fin 2026.

Cameroon

Cinq entreprises choisies pour accompagner la transformation structurelle

Selon le rapport d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement 2020-2030 (SND30), [publié](#) par le ministère de l'Économie, le gouvernement camerounais a déjà sélectionné cinq premières entreprises appelées à devenir des « champions nationaux », pour accélérer la transformation structurelle de l'économie. Parmi elles figurent Soproicam (soja), Sotrabus (montage de bus), ZNG Smart Cards Factory (cartes et terminaux électroniques), SCPR (riz) et Agrocam (production avicole). Selon le rapport, la sélection, réalisée en concertation avec le secteur privé, s'est appuyée sur des critères de compétitivité, d'innovation et de potentiel international, dans le but de renforcer la production locale et de réduire la dépendance aux importations. L'État aurait prévu un soutien financier et technique, incluant des subventions, des exonérations fiscales, des facilités foncières et un accompagnement technique à ces entreprises.

Marché obligataire : le Trésor camerounais lance ses premières obligations à 15 ans, une maturité historique

Le Trésor public camerounais a [annoncé](#) la mise en adjudication, le 23 février, d'Obligations du Trésor assimilables (OTA) à 15 ans, une première historique sur le marché domestique géré par la BEAC, où la maturité maximale était jusque-là de 10 ans. Cette émission inaugurale, ciblant 20 Mds FCFA, vise à lisser le profil de remboursement de la dette, réduire les tensions de trésorerie et améliorer la gestion globale du portefeuille public. Dans un contexte de faible profondeur du marché régional, le succès dépendra de l'attractivité du taux proposé, alors que les rendements des OTA dans la CEMAC ont atteint jusqu'à 13 %. Selon le calendrier prévisionnel des émissions des titres, le Cameroun prévoit de lever au total 349 Mds FCFA en février, combinant obligations par syndication (250 Mds), titrisation (19 Mds) et Bons du Trésor assimilables (52 Mds).

L'économie bleue camerounaise compte pour 5,8 % du PIB

D'après une première [estimation](#) conduite avec l'appui de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et du ministère de l'Économie, l'économie bleue camerounaise représente 5,8 % du PIB et environ 3 % de l'emploi, alors que la valeur des services écosystémiques est estimée à 22 600 Mds FCFA. L'agriculture, la forêt et la pêche génèrent à elles seules près de 68,28 % de la valeur ajoutée brute du secteur bleu. C'est la première fois que le Cameroun se dote d'une méthodologie statistique harmonisée pour mesurer l'apport de ses ressources maritimes, côtières et aquatiques à la richesse nationale.

La valeur des exportations camerounaises vers les États-Unis baisse de 16,6 % à la suite de la mise en place de droits de douane américains

Selon la [note de conjoncture](#) du Conseil national des chargeurs du Cameroun (CNCC), entre août et novembre 2025, les exportations camerounaises vers les États-Unis ont certes, progressé en volume, mais baissé en valeur. Les quantités sont passées de 12 959 tonnes en 2024 à 14 588 tonnes en 2025, soit une hausse de 12,6 %, tandis que la valeur a chuté de 46 à 38,3 Mds FCFA, soit une baisse de 16,6 % en glissement annuel. La pâte de cacao, premier produit exporté vers les États-Unis, est le bien le plus impacté. Son coût unitaire moyen s'est contracté de 10,6 %, en passant de 6 343 FCFA/kg à 5 665 FCFA/kg. D'après le CNCC, cette baisse reflète un ajustement des prix suite à l'instauration de



droits de douane américains de 15 %. Les exportateurs diminueraient leurs prix à l'export, au détriment de leurs marges, afin de conserver l'accès au marché américain.

Le gouvernement annonce des mesures pour restructurer le secteur d'exploration artisanal de l'or

Le ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement technologique [annonce](#) des mesures plus strictes pour réorganiser l'exploitation de l'or artisanal, réduire la fraude et améliorer les retombées économiques au Cameroun. Les mesures ont été annoncées par le gouvernement le 20 février 2026.

L'Etat lance une série de mesures pour lutter contre la fraude à l'électrique

Le ministre de l'Eau et de l'Energie a [annoncé](#) dans un récent communiqué une série « d'opérations coup de poing de lutte contre la fraude à l'énergie électrique ». Les contrôles porteraient sur des installations domestiques et industrielles, des vérifications de compteurs, la détection des branchements clandestins etc. Les pertes commerciales sont actuellement estimées à 60 Mds FCFA par an. Cette annonce intervient dans un contexte de nationalisation d'Eneo, distributeur d'électricité au Cameroun, à la suite du départ d'Actis. La lutte contre la fraude apparaît comme un des leviers pour restaurer la santé financière d'Eneo et dégager des ressources visant à renforcer et moderniser le réseau du pays.

Congo

Le Congo lève 700 M USD sur les marchés internationaux

Le Congo a [levé](#) 700 M USD via une euro-obligation à échéance 2035, assortie d'un coupon de 9,5 %, marquant son retour sur les marchés internationaux. L'opération vise principalement à restructurer la dette existante en allongeant sa maturité et en réduisant la pression de refinancement à court terme. L'émission, cotée à la Bourse de Londres, a suscité une forte demande, avec un carnet d'ordres proche de 2 Mds USD. Les autorités congolaises y voient un signal de confiance des investisseurs, dans un contexte de consolidation budgétaire.

Le Congo réduit les droits de douane sur certains produits alimentaires

Le Congo a [décidé](#) de réduire les droits de douane à l'importation sur plusieurs denrées de base, dont le riz, le blé, le lait, le poisson, l'huile de palme et la viande, dans le cadre de sa lutte contre la vie chère. L'objectif affiché par les autorités est d'alléger le coût des produits alimentaires importés pour atténuer la pression sur le pouvoir d'achat des consommateurs, dans un contexte de hausse des prix mondiaux.

Lancement de la première cargaison de GNL à Pointe-Noire

Le chargement de la première cargaison de gaz naturel liquéfié a été [lancé](#) à Pointe-Noire dans le cadre du projet porté par Eni Congo. Cette mise en production porte la capacité nationale à environ 3 M de tonnes de GNL par an (4,5 Mds de m³), avec un objectif affiché de 20 M de tonnes d'ici 2030. Les autorités soulignent l'impact du projet en matière d'emplois, de transfert de compétences et de diversification énergétique. Le Congo rejoint ainsi le cercle des pays exportateurs de GNL.

Validation d'un régime fiscal commun pour le pont Kinshasa-Brazzaville

La République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC) ont [validé](#) à Kinshasa un accord bilatéral instaurant un régime fiscal commun pour le futur pont route-rail reliant Kinshasa et Brazzaville. Ce dispositif vise à encadrer la gestion fiscale et douanière de cette infrastructure stratégique. Les deux parties entendent ainsi lever les contraintes techniques et financières afin d'accélérer la mise en œuvre du projet. Le pont est présenté comme un levier d'intégration économique et de développement régional.

Lancement des travaux sur la route Pointe-Noire-Djeno

Les travaux de réaménagement de la route nationale n°4 reliant Pointe-Noire au terminal pétrolier de Djeno ont été officiellement [lancés](#) ce 9 février 2026. Long de 15,4 km, le projet est financé en partenariat avec la Société nationale des pétroles du Congo, TotalEnergies, Eni et Perenco. D'un coût estimé à 42 Mds FCFA, les travaux visent à moderniser l'axe, améliorer la fluidité du trafic et renforcer la desserte économique vers le terminal pétrolier. La capacité projetée atteindra environ 15 000 véhicules par jour à l'issue du chantier.

Gabon

L'encours de la dette publique gabonaise a atteint environ 8 547 Mds FCFA

A fin novembre 2025, selon la Direction générale de la dette, l'encours de la dette publique gabonaise est estimé environ à 8 547 Mds FCFA, reflétant une hausse rapide d'environ 20 % sur l'année avec une forte part de dettes mobilisées pour financer les besoins de l'Etat. Cette augmentation de l'encours est marquée par une forte hausse de la dette commerciale, qui est le moteur principal de cette tendance. En ce qui concerne la dette intérieure, elle se répartit en 444,1 Mds FCFA de dettes bancaires, 726,3 Mds FCFA de dettes moratoires, et 3 175,3 Mds FCFA de dettes envers le marché financier régional.

Le ministre de l'Économie et des Finances a accordé un entretien exclusif à Gabon Media Time

« Le programme avec le FMI sera conçu par les Gabonais » : dans un contexte de fortes tensions budgétaires, de pression sur le pouvoir d'achat et de négociations avec le Fonds monétaire international, le ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations, chargé de la Lutte contre la vie chère, Thierry Minko, prend la parole. Dans un entretien exclusif accordé à Gabon Media Time, il détaille la philosophie de la loi de finances 2026, assume les choix fiscaux opérés, clarifie la stratégie d'endettement de l'Etat et expose les leviers activés pour contenir la vie chère.

IPC 2025 : Le Gabon classé 29/100, en bas du classement mondial

Publié le 10 février 2026 par Transparency International, l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2025 replace le Gabon dans une position préoccupante. Avec un score de 29 sur 100, le pays reste classé parmi les nations les plus corrompues de la planète. Le dernier rapport de Transparency International place le pays dans le peloton des États les plus corrompus, avec des conséquences lourdes sur trois fronts stratégiques.

L'Etat lance un audit du Transgabonais

Le gouvernement gabonais a démarré un audit approfondi du Transgabonais (le chemin de fer national reliant Owendo à Franceville), exploité par la SETRAG, aucun audit n'avait été réalisé depuis 15 ans. Le rapport sera réalisé par le cabinet H2C Gabon et sera terminé dans trois mois.

Le président de la République participe à la 43^e session de l'AUDA-NEPAD

Le président de la République gabonaise, Brice Clotaire Oligui Nguema a participé à une visioconférence avec plusieurs dirigeants africains à l'occasion de la 43^e session de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) et a réaffirmé l'engagement du Gabon en faveur de l'intégration continentale et de la mise en œuvre de l'Agenda 2063. Au cœur des discussions : industrialisation, infrastructures régionales et mobilisation de financements durables pour accélérer la transformation structurelle des économies africaines.

Guinée équatoriale

Validation de la troisième revue du programme de surveillance avec le FMI

Le FMI a validé la troisième revue du programme de suivi sans financement de la Guinée équatoriale, conçu pour accompagner l'ajustement d'une économie confrontée au déclin structurel de sa production d'hydrocarbures. Dans son rapport publié par le fonds, l'activité devrait se contracter de -6,4 % en 2025 après une légère croissance en 2024 (+0,9 %), sous l'effet d'une forte baisse de la production liée à des arrêts techniques prolongés sur des champs matures, une tendance appelée à se poursuivre à moyen terme (-2,7 % en 2026 et -1,3 % en 2027). L'inflation a reculé sous le seuil communautaire, atteignant 2,3 % fin décembre 2025 contre 3,4 % en 2024, grâce au repli des prix alimentaires et à l'atténuation des tensions logistiques. Sur le plan budgétaire, selon les estimations du FMI, le déficit du solde primaire hors hydrocarbures s'est creusé à -17,8 % du PIB non pétrolier contre -17 % en 2024 ; tandis que la dette publique a progressé à 39,2 % du PIB en 2025 après 36,4 % en 2024. Concernant la mise en œuvre du programme, les autorités ont respecté tous les critères quantitatifs à fin juin 2025 et atteint une partie des repères structurels de fin septembre — notamment la gratuité du transport scolaire public, la réorganisation de l'administration douanière et la soumission au Parlement d'un budget conforme au programme à fin décembre —, tandis que l'approbation par la COBAC du plan d'apurement des arriérés a été retardée et devrait intervenir prochainement. La hausse du prix du carburant de 150 FCFA/litre n'a pas été appliquée et sera remplacée par une augmentation de 75 FCFA prévue en février 2026 ; enfin, la promulgation de la loi sur la protection sociale,

initialement attendue fin 2025, est reportée à avril 2026 après renvoi du texte au gouvernement pour révision.

Le gouvernement et ENI signent un accord pour la réalisation d'études préliminaires

La Guinée équatoriale et le groupe Italien ENI ont signé un accord de reconnaissance pour la réalisation des études géologiques et géophysiques préliminaires sur le domaine pétrolier et gazier national.

Tchad

Prévention des inondations à N'Djamena : le gouvernement et les maires positionnés en anticipation des risques

Le 9 février 2026, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Mahamat Assileck Halata, a réuni les maires des dix communes de N'Djamena pour une séance de travail consacrée à la prévention des inondations et à la lutte contre l'occupation des espaces publics dans la capitale. À l'issue des échanges, il a été convenu de renforcer les mesures préventives (planification du drainage, protection des bassins et réserves, meilleure coordination entre ministère et communes), de durcir la lutte contre les constructions et occupations illégales dans les bassins de rétention et les réserves de l'État et d'intégrer la voirie (aménagement, entretien, évacuation des eaux) dans le dispositif global de gestion des risques d'inondation.

Le Tchad et le Fonds vert pour le climat (FVC) intensifient leur partenariat pour financer l'adaptation et la résilience climatique

Du 9 au 11 février 2026, le Tchad et le Fonds vert pour le climat (FVC) ont tenu à N'Djamena une série d'échanges qui se sont conclus par une déclaration conjointe annonçant un renforcement de leur partenariat et une mobilisation accrue de financements climatiques en faveur du pays. Le FVC y a réaffirmé son intention de mobiliser, sous réserve d'approbation, au moins 100 M USD pour soutenir des projets d'adaptation et de résilience, tandis que la partie tchadienne a rappelé ses priorités alignées sur la Vision « Tchad Connexion 2030 » : gestion durable des ressources naturelles, agriculture résiliente, villes durables et protection des populations vulnérables face aux chocs climatiques. Les discussions ont également porté

sur l'accréditation d'institutions nationales pour permettre un accès direct aux ressources du FVC, l'accélération des projets déjà validés et le renforcement des capacités de l'Autorité nationale désignée, afin de mieux structurer la chaîne « préparation de projets – financement – mise en œuvre ».

La compagnie tchadienne Royal Airways crée une succursale au Cameroun pour relier Douala à N'Djamena

La compagnie tchadienne Royal Airways qui a démarré ses activités au Tchad depuis le mois d'octobre 2021 annonce l'ouverture d'une succursale au Cameroun dénommée Royal Airways Cameroun chargée de l'exploitation de la liaison N'Djamena – Douala.

RDC

Abu Dhabi Ports et la RDC signent un protocole pour un terminal polyvalent à Matadi

Le groupe portuaire émirati Abu Dhabi Ports et le ministère des Transports de la RDC ont signé un protocole d'accord pour le développement et l'exploitation d'un terminal polyvalent au port de Matadi, principal point d'entrée maritime du pays. Cette entente préliminaire vise à améliorer les capacités opérationnelles du port et à fluidifier les chaînes d'import-export, alors que les volumes commerciaux de la RDC sont en hausse. Aucun détail technique ou financier n'a été communiqué à ce stade, le projet étant dans sa phase exploratoire. Ce projet s'inscrit dans une feuille de route plus large discutée depuis novembre 2025 avec AD Ports, incluant le corridor de Lobito, deux ports secs et des liaisons routières entre Kolwezi, Dilolo, l'Angola et la Zambie. Il répond aussi aux limites structurelles du port de Matadi, dont le faible tirant d'eau contraint la RDC à transiter par les ports de transbordement (Dar-es-Salaam, Pointe-Noire, Lobito, Luanda, Mombasa) pour une partie de ses échanges extérieurs. Parallèlement, le groupe français Eiffage a obtenu en janvier 2025 un contrat d'environ 100 M EUR (119 M USD) pour la mise à niveau du terminal à conteneurs de Matadi, confié à l'opérateur MCTC. Ces travaux complèteront à terme la mise en service du port en eaux profondes de Banana, actuellement construit par DP World, afin de renforcer l'autonomie logistique du pays et réduire sa dépendance aux infrastructures étrangères.



La DGRAD s'approprie les codes sources du logiciel LOGIRAD pour maîtriser ses recettes non fiscales.

La Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participations (DGRAD) a réceptionné, le 6 février 2026 à Kinshasa, les codes sources du [Logiciel de gestion intégrée des recettes administratives et domaniales](#) (LOGIRAD). Développé par la société HOLOGRAM dans le cadre du projet « Gouvernance financière », cet outil est financé par l'Agence française de développement (AFD) via le Contrat de désendettement et de développement (C2D) conclu entre la RDC, la France et l'Union européenne. Il vise à améliorer la traçabilité, la transparence et l'efficacité de la mobilisation des recettes non fiscales. La cérémonie de remise officialise le transfert de pleine maîtrise technique à l'administration congolaise. Opérationnelle depuis 2023, la plateforme LOGIRAD couvre actuellement six secteurs économiques représentant environ 65 % des recettes non fiscales perçues par la DGRAD. Elle intègre 13 modules fonctionnels (immatriculation, facturation, encaissement, contentieux, etc.) déployés sur l'ensemble du territoire. La possession des codes sources permet désormais à la DGRAD d'assurer elle-même la maintenance, les mises à jour et les développements futurs du logiciel, sans dépendre du prestataire initial. L'administration conserve toutefois la possibilité d'une collaboration technique ponctuelle avec le concepteur en cas de besoin spécifique.

Sao Tomé-et-Principe

L'UE, l'Espagne, le Portugal et la France participent à une session de dialogue avec la société civile

L'ambassadrice de l'Union européenne, l'ambassadeur d'Espagne, l'ambassadeur du Portugal ainsi qu'un représentant de l'ambassade de France ont [participé](#) cette semaine à une session de dialogue avec la société civile santoméenne. Cette rencontre a notamment permis d'échanger sur le rôle de la société civile dans le processus électoral à Sao Tomé-et-Principe (les élections présidentielles et législatives auront lieu

respectivement en juillet et septembre 2026) et l'accès à la justice pour les plus vulnérables.

Indicateurs macroéconomiques

| | Croissance du PIB réel (en %) | | | Inflation (moy. Ann, en %) | | | *Solde Public (en %PIB) | | | Dette Publique (en %PIB) | | | Solde courant (en % PIB) | | | Dette extérieure (en % PIB) | | |
|--------------------|-------------------------------|------|------|----------------------------|------|------|-------------------------|------|------|--------------------------|------|------|--------------------------|------|------|-----------------------------|------|------|
| | 2024 | 2025 | 2026 | 2024 | 2025 | 2026 | 2024 | 2025 | 2026 | 2024 | 2025 | 2026 | 2024 | 2025 | 2026 | 2024 | 2025 | 2026 |
| Cameroun | 3,5 | 3,8 | 4,1 | 4,5 | 3,7 | 3,3 | -1,5 | -0,8 | -1,2 | 42,8 | 37,9 | 36,3 | -3,1 | -3,4 | -3,9 | 27,0 | 25,9 | 24,8 |
| Centrafrique | 1,9 | 3,0 | 3,3 | 1,5 | 4,6 | 3,3 | -5,1 | -2,5 | 0,0 | 60,7 | 57,1 | 52,5 | -9,1 | -7,1 | -4,1 | 30,9 | 31,1 | 28,1 |
| Congo | 2,1 | 2,7 | 2,8 | 3,1 | 3,6 | 3,2 | 3,6 | 3,2 | 2,2 | 98,0 | 93,1 | 89,9 | 0,1 | -5,9 | -7,0 | 36,3 | 32,5 | 29,4 |
| Gabon | 3,4 | 1,9 | 2,6 | 1,2 | 1,4 | 2,5 | -3,8 | -5,4 | -7,2 | 72,7 | 76,2 | 82,0 | 4,0 | 1,8 | -0,3 | 32,2 | 31,3 | 29,1 |
| Guinée Equatoriale | 0,9 | -1,6 | 0,5 | 3,4 | 2,9 | 2,9 | -0,6 | -1,3 | -2,0 | 36,4 | 36,6 | 38,1 | -3,3 | -3,0 | -3,8 | 6,8 | 5,1 | 5,0 |
| Tchad | 3,5 | 3,3 | 3,6 | 5,1 | 4,0 | 3,6 | -2,1 | -1,5 | -2,4 | 32,7 | 31,5 | 32,5 | 1,0 | -2,3 | -2,9 | 16,6 | 17,1 | 18,7 |
| CEMAC | 3,0 | 2,8 | 3,3 | 3,8 | 3,3 | 3,2 | -1,4 | -1,3 | -1,9 | 52,5 | 49,6 | 49,4 | -1,1 | -2,7 | -3,5 | 25,3 | 24,2 | 23,2 |
| RDC | 6,5 | 5,3 | 5,3 | 17,7 | 8,8 | 7,1 | -1,5 | -2,2 | -1,6 | 22,5 | 19,1 | 14,6 | -3,9 | -3,3 | -2,1 | 14,4 | 15,5 | 16,7 |
| Sao Tomé | 1,1 | 2,9 | 4,7 | 14,4 | 9,7 | 7,0 | 0,9 | 1,1 | 2,3 | 64,8 | 51,4 | 45,4 | -1,9 | -3,3 | -3,6 | 33,3 | 29,2 | 25,6 |

Source : FMI (octobre 2025), *solde budgétaire global (dons inclus)

Evolution des cours des matières premières

| | Matières premières énergétiques | | Matières premières agricoles | | | Bois d'œuvre | | |
|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------|------------------------------|-------------------|------------------|----------------------------|----------------------------|-----------|
| | jan-26 | Pétrole Brent (USD/barils) | Gaz naturel (USD/mmbtu) | Cacao (USD/kg) | Café (USD/kg) | Huile de palme (USD/mt) | Grumes (USD/mètre cube) | Bois scié |
| Référence/mesure | | | | | | | | |
| Valeur | 62 | 4 | 6 | 9 | 970 | 404 | 629 | |
| Variation mensuelle (%) | -1 % | 19 % | -6 % | 2 % | -7 % | -1 % | -2 % | |
| Variation annuelle (%) | -14 % | 80 % | -29 % | 35 % | -17 % | 9 % | 3 % | |
| Variation sur 5 ans | 47 % | 46 % | 138 % | 172 % | 6 % | -2 % | -1 % | |
| Variation sur 10 ans | 45 % | 82 % | 67 % | 177 % | 60 % | 8 % | -14 % | |

| | Matières premières textiles | | Matières premières industrielles | | Métaux et minerais | | |
|-------------------------|-----------------------------|-------------------|----------------------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|-----------------------|
| | jan-26 | Coton (USD/kg) | Caoutchouc naturel (USD/kg) | Aluminium (USD/mt) | Fer (USD/tmsu) | Cuivre (USD/mt) | Or (USD/once troy) |
| Référence/mesure | | | | | | | |
| Valeur | 2 | 2 | 2819 | 102 | 10812 | 4087 | |
| Variation mensuelle (%) | -1 % | 1 % | 1 % | -1 % | 1 % | 1 % | |
| Variation annuelle (%) | -8 % | -11 % | 9 % | 2 % | 19 % | 54 % | |
| Variation sur 5 ans | -3 % | -12 % | 46 % | -18 % | 53 % | 119 % | |
| Variation sur 10 ans | 9 % | 64 % | 92 % | 119 % | 125 % | 276 % | |

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale, actualisation au rythme mensuel)



Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

| Date | Evènement | Lieu |
|----------------------------|---|--------------------|
| 9-13 février 2026 | Pavillon France organisé par Business France, au 23 ^{ème} Congrès International de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement | Yaoundé (Cameroun) |
| 26-29 mars 2026 | 14 ^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) | Yaoundé (Cameroun) |
| 11-12 mai 2026 | Sommet Afrique-France <i>Africa Forward</i> | Nairobi (Kenya) |
| 12-21 juin 2026 | PROMOTE 2026, sous le thème « Entreprises privées et environnement des affaires : quels repères face aux défis économiques nationaux et internationaux ?» | Yaoundé (Cameroun) |
| 15-19 juin 2026 | Pavillon France organisé par Business France, au Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat PROMOTE | Yaoundé (Cameroun) |
| 16-19 juin 2026 | EU Business Week | Yaoundé (Cameroun) |
| 17 juin 2026 | Wine Tastin organisé par Business France | Douala (Cameroun) |
| 17-18 novembre 2026 | Ambition Africa 2026 | Paris (France) |

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs :

Ibrahim BARRY- Mohamed AYIAGNIGNI – Adrien REBET- Evelyne SILA – Noémie DAVID – Laura LANDREIN (SER Yaoundé) ;

Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) – Amanda BROUILLARD (SE Brazzaville) ;

Michel BOIVIN – Fanny SCHAEFFER (SE Libreville) ;

Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ;

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner & suivez notre page Linkedin.